



Comment compléter le formulaire d'inscription/de mise à jour pour les groupes Al-Anon

- Ligne 1 :** **N° ID du BSM** **N° du district** **N° de la Circonscription**
Le numéro ID du BSM est un numéro de 8 chiffres attribué au groupe par le BSM au moment de l'inscription. Si vous remplissez le formulaire pour un changement d'information concernant un groupe qui est déjà inscrit, prière d'indiquer votre numéro d'identification (N° ID). Le numéro du district est utilisé pour faire le tri des groupes lors de l'impression de la liste des groupes pour la Circonscription. Les numéro/nom de la Circonscription sont également utilisés pour trier les informations lors de l'impression des listes de groupes.
- Ligne 2 :** **Statut :**
Indiquer le statut du groupe. Est-ce la première fois que le groupe s'inscrit au BSM ?
- Ligne 3 :** **Caractéristiques du groupe :**
Le groupe sera-t-il inscrit comme groupe Al-Anon régulier, parents, hommes, femmes, enfants adultes d'alcooliques ou LGBT (Lesbienne, Gay, Bisexuel et Transsexuel) ?
- Ligne 4 :** **Changements :**
Si le groupe est déjà inscrit et qu'il y a des changements dont le BSM doit être mis au courant, cochez la/les case(s) appropriée(s) : l'adresse postale courante, le lieu de la réunion, le changement du jour ou de l'horaire de la réunion, le changement du nom du groupe, le Représentant de Groupe ou de la personne contact.
- Ligne 5 :** **Type de groupe :**
Une réunion ouverte permet la participation de personnes qui ne sont pas des membres tels que des étudiants ou autres personnes qui souhaitent observer.
Une réunion fermée est réservée aux membres actuels et éventuels, c'est-à-dire aux personnes qui jugent que leur vie a été ou est profondément affectée par l'alcoolisme d'un membre de la famille ou d'un ami.
- Ligne 6 :** **Besoins particuliers :**
Si le groupe a des besoins particuliers, cochez la/les case(s) appropriée(s) : service de garderie, accès pour handicapé, langage des signes (ASL) ou accès limité.
Langue parlée : Langue parlée lors de la réunion.
Langue pour le courrier : Langue dans laquelle le groupe souhaiterait recevoir le courrier (par exemple : la langue utilisée lors de la réunion est l'anglais mais le groupe aimerait recevoir le courrier du BSM en français). Le BSM envoie le courrier en français, en anglais ou en espagnol.
Instructions particulières :
Donnez des informations spécifiques concernant le groupe; par exemple, le numéro de la salle de réunion ou des détails du type : « utiliser la porte située à l'arrière » etc.
- Ligne 7 :** **Réunions spéciales :**
Réunions pour débutants : elles consistent habituellement en une série de six réunions tenues avant la réunion régulière, ou on peut former un groupe distinct.
Réunions d'information : il s'agit de réunions qui se tiennent dans des institutions telles que les hôpitaux, les centres de traitement et les refuges ou tout autre endroit où les familles et les amis des alcooliques se réunissent. De telles réunions ne sont pas considérées comme des groupes Al-Anon et n'ont pas leur propre Représentant de Groupe.

- Ligne 8 : Adresse postale courante :**
C'est l'adresse où le BSM enverra tout le courrier du groupe et où celui-ci sera récupéré régulièrement. Si l'adresse postale courante est celle de la résidence ou d'une boîte postale d'un membre, le nom complet de ce dernier devra être inscrit (pour l'envoi du courrier seulement). Le membre qui reçoit le courrier doit assister régulièrement aux réunions.
Veillez ne pas écrire « Al-Anon » ou « Alateen » dans l'adresse postale du groupe s'il s'agit de la résidence ou de la boîte postale d'un membre.
- Ligne 9 : Nom du groupe :**
Un nom de groupe incluant celui de la ville ou d'un quartier de la ville, le jour de la réunion, ou une phrase typique de notre programme serait un attrait pour tous. Le nom d'un groupe ne devrait pas suggérer une quelconque affiliation avec un autre programme en Douze Étapes, un groupe d'entraide, un établissement commercial, un organisme, un groupement religieux, un centre de réhabilitation ou toute autre entreprise extérieure, même si le nom est associé à son lieu de réunion comme, par exemple, le groupe Al-Anon de l'église____, ou le groupe Al-Anon de l'hôpital_____.
- Ligne 10 : Lieu de la réunion :**
Indiquez le lieu (le nom de l'édifice), le jour et l'heure de la réunion.
- Ligne 11 : Adresse de la réunion :**
Fournissez l'adresse complète où a lieu la réunion. Indiquez le code postal de l'adresse où se tient la réunion.
- Ligne 12 : Nombre de membres :**
Donnez le nombre approximatif de membres qui assistent régulièrement à la réunion et se considèrent membres de ce groupe.
- Ligne 13 : Jour/heure :**
Cochez la case indiquant le jour de réunion et inscrivez l'heure; n'oubliez pas d'indiquer « jour » ou « soir ».
- Ligne 14 : Contacts :**
Ce sont les membres qui consentent à donner par téléphone les informations nécessaires au BSM, aux membres éventuels et aux professionnels. Il est important que ces membres sachent que le BSM peut donner leur prénom et leur numéro de téléphone aux personnes qui nous téléphonent. Les contacts peuvent recevoir des appels de personnes qui ne connaissent pas Al-Anon ou de personnes qui ont besoin d'être guidées.
- Ligne 15 : Espace réservé à l'usage de la Circonscription :
Représentant de Groupe (RG)**
Il est élu par le groupe. Le RG assiste aux réunions du district et de l'Assemblée de la Circonscription où l'on discute des problèmes et où l'on échange des renseignements. Aucun membre ne peut être le RG de plus d'un groupe à la fois. Le RG est habituellement élu pour un mandat de trois ans. Fournissez les nom, prénom et adresse complète du RG.
- Ligne 16 : Espace additionnel à l'usage de la Circonscription :**
Veillez utiliser cette section si la circonscription requiert des informations supplémentaires sur les membres occupant des fonctions de service.